



Accélérer la réussite d'entrepreneurs en situation de handicap dans les territoires
Dispositif inédit 2022-2023 h'up

Depuis 2008, représenter et accélérer la réussite d'entrepreneurs en situation de handicap, créateurs ou en activité

handicapés sûrement, entrepreneurs avant tout.



Handicapés sûrement, entrepreneurs avant tout



h'up entrepreneurs

handicapés sûrement,
entrepreneurs avant tout.

plus de **2 000** projets
entrepreneuriaux
accélérés depuis notre
création en 2008

SOUTENIR TOUS LES ENTREPRENEURS quand survient un handicap, pour maintenir leur entreprise en activité.

ACCOMPAGNER LES CREATEURS ET LES ENTREPRENEURS en situation de handicap avec une équipe de professionnels en activité pour éclairer leur démarche et accélérer leur succès.

DEVELOPPER UNE COMMUNAUTE D'ENTREPRENEURS pour faire émerger une vision innovante de l'entrepreneur handicapé et des solutions collectives (législatives, financières, de prévoyances...).

- + de **3000** TIH dans le réseau h'up,
- + de **2000** projets accompagnés par h'up
- + de **400** coachs et expert-projets bénévoles

Pour qui ?

- ✓ Personnes en situation de handicap avec un projet d'entrepreneuriat
- ✓ N'ayant pas encore déposé ses statuts
- ✓ En France, en priorité dans les départements suivants : Loir-et-Cher, Seine-Maritime, Vaucluse



Le programme

Parcours de **10 mois** de Septembre à Juin 2022 avec un accompagnement **individuel et collectif** pour créer son activité

- ✓ **Ateliers collectifs** : Séminaires sur des thématiques liés à la création d'activité
 - **4 séminaires d'une demi-journée**
- ✓ **Mentorat** : Binôme mentor-entrepreneur pour structurer son projet ou renforcer ses compétences
 - **5 heures d'accompagnement / mois**
- ✓ **Co-développement** : Sessions collectives d'entraide et échange
 - **1 session de 2 heures / mois**
- ✓ **Coaching** : Accompagnement individuel par un coach professionnel sur des problématiques interpersonnelles
 - **5 sessions de 1 à 2 heures (facultatif)**
- ✓ **Suivi individuel** : Par un chargé d'accompagnement tout au long du parcours
 - **3 sessions de 1 heure au début, milieu et fin d'accompagnement**



Quels bénéfices ?

- ✓ **Avancer** de manière **rapide et sécurisée** pour créer son entreprise dans l'année
- ✓ Bénéficier de la **force du collectif** et des **échanges entre pairs**
- ✓ Disposer d'un **regard extérieur** pour structurer son projet et créer son activité
- ✓ Se sentir **entouré et soutenu** dans ses démarches
- ✓ Bénéficier d'un **réseau** constitué de partenaires **entrepreneuriat et handicap**





Comment s'inscrire ?

Inscription via le lien suivant
Ou en nous contactant
Avant Septembre 2022

Contacts



Thierno DIALLO

Chargé de projets innovants

Mail : thierno.diallo@h-up.fr



Alexandre MATILLAT

Responsable régional h'up

Auvergne-Rhône-Alpes

Mail : aura@h-up.fr



Lucie LANTZ

Directrice nationale des programmes h'up

Mail : lucie.lantz@h-up.fr